

Narration de la vie et des aventures de
Venture Smith,
natif d'Afrique
mais néanmoins résident aux États-Unis
d'Amérique durant plus de soixante ans

Raconté par lui-même

**Traduction française de l'édition originale publiée par C. Holt
en 1798 à New London, État du Connecticut**

par Emma Okonkwo

Avec une introduction de Marie-Jeanne Rossignol

Les
INédits
MANIOC

2016

La collection Les INédits Manioc apporte un éclairage à des travaux contemporains qui présentent un intérêt particulier pour la Caraïbe, l'Amazonie ou les thématiques liées à ces régions, et dont l'édition a été recommandée par des chercheurs spécialistes de la question.

La présente traduction du récit des aventures de Venture Smith est la première traduction en français librement accessible sur internet d'un récit d'esclave.

Manioc est une bibliothèque numérique collaborative en accès libre pilotée par l'Université des Antilles <http://www.manioc.org>

Collection « Les INédits Manioc », n°1

INTRODUCTION

Marie-Jeanne Rossignol, Université Paris Diderot

Le « Récit de la vie et des aventures de Venture Smith, natif d’Afrique... », publié en 1798 dans le Connecticut, aux Etats-Unis, a retenu davantage l’attention des historiens que celle des critiques littéraires, à la différence de récits ultérieurs¹. Il ne s’agit pas d’un texte militant ; Smith ne cherche pas à convaincre le public de la nécessité de l’abolition de l’esclavage, comme Frederick Douglass ou William Wells Brown plus tard. Il raconte simplement sa vie d’esclave, puis d’homme libre, dans un Nord des Etats-Unis où l’esclavage a de toute façon largement disparu à la suite de la Révolution américaine lorsqu’il écrit.

C’est cependant un texte âpre, sans concessions : à la différence d’Olaudah Equiano, qui évoque dans son récit le « paradis » de ses origines africaines, Smith donne de son Afrique natale une vision nuancée et documentée ; il ne cache rien des mauvais traitements qui lui sont infligés par des maîtres indifférents et vénaux une fois en Amérique ; mais surtout, il rapporte les efforts prodigieux qu’il a dû faire pour acheter sa liberté, celle de sa femme et de ses enfants, doublant ses journées de travail afin d’accumuler des sommes qui lui étaient parfois dérobées entre temps par des Blancs peu scrupuleux².

En 1798, même si Venture, né en 1729, se déclare épuisé par tant d’efforts, cet irrépressible entrepreneur a également acquis une vaste propriété foncière dans le Connecticut : en dépit des critiques qu’il émet envers le système américain, il a « réussi » et son histoire peut donc servir de modèle à un moment où le nombre de Noirs libres dans le Nord a fait un bond à l’issue des émancipations, passant de quelques milliers à quelques dizaines de milliers. Les associations anti-esclavagistes, qui cherchent à faciliter l’intégration des nouveaux libres dans la société nordiste, et sont bien au fait des préjugés qui animent la population blanche, peuvent donc soutenir la publication de la vie d’un homme éminemment respectable, véritable « Franklin » ou « Washington » selon leurs propres termes.

¹ La critique littéraire a surtout étudié l’immense production des fugitifs des années 1830 aux années 1860. Pour des traductions françaises, voir en particulier la collection « Récits d’esclaves » aux PURH <http://purh.univ-rouen.fr/taxonomy/term/37> (consulté le 3 octobre 2016).

² Olaudah Equiano, *Olaudah Equiano ou Gustavus Vassa l’Africain: le passionnant récit de ma vie*, trad. et éd. par Régine Mfoumou-Arthur (Paris : L’Harmattan, 2002).

Bibliographie

Desrochers, Robert E. “‘Not Fade Away’: The Narrative of Venture Smith, an African-American in the Early Republic”, *The Journal of American History*, June 1997, pp. 40-66.

Saint, Chandler, et Krinsky, George. *Making Freedom, the Extraordinary Life of Venture Smith*. Middletown, CT: Wesleyan University Press, 2009.

Stewart, James Brewer ed. *Venture Smith and the Business of Slavery and Freedom*. Amherst, MA: University Press of Amherst, 2010.

Warren, Wendy. *New England Bound : Slavery and Colonization in Early America*. New York: Norton, 2016.

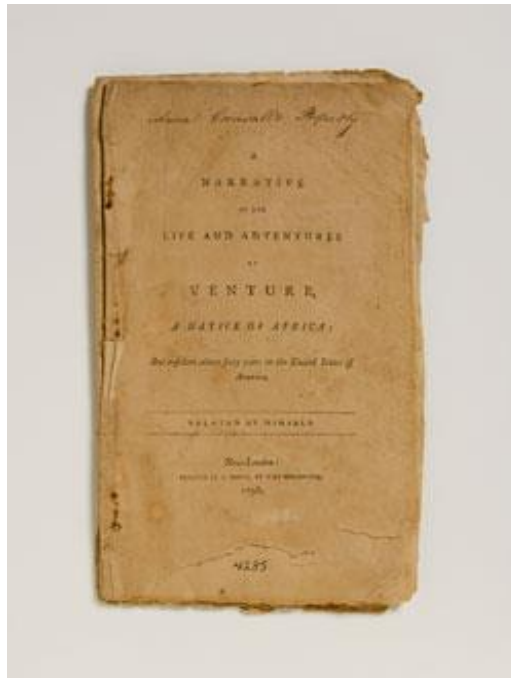
Sites web :

“Documenting Venture Smith Project” <http://www.venture-smith.org/> (consulté le 3 octobre 2016)

“Venture Smith, from slavery to freedom” <http://connecticuthistory.org/venture-smith-from-slavery-to-freedom/> (consulté le 3 octobre 2016)

TRADUCTION

Traduction et annotation du récit autobiographique de Venture Smith réalisée par Emma Okonkwo, dans le cadre de son mémoire de master d'Etudes anglophones, sous la direction de Marie-Jeanne Rossignol



Photographie de l'édition imprimée en 1798 à New London

« Préface.

Le récit suivant relatant la vie de Venture décrit de simples faits, auxquels rien n'a été ajouté en substance, par rapport à ce qu'il a relaté lui-même. Bien d'autres passages curieux et intéressants de sa vie auraient pu être insérés; mais en raison de l'inévitable volume que ceux-ci auraient imposé au récit, ils ont été omis. Si quiconque veut remettre en question la véracité des faits relatés, qu'il se tourne vers des personnes aujourd'hui en vie qui ont connaissance de la majorité des faits mentionnés dans ce récit.

Le récit proposé au lecteur n'est pas celui d'un homme politique ou d'un guerrier célèbres, mais celui d'un esclave africain non sans instruction, qui fut amené dans ce pays chrétien à l'âge de huit ans, sans autre éducation que celle reçue par tous les autres animaux domestiques, et ne profitant d'aucun avantage qui aurait pu l'amener à se sentir supérieur aux bêtes, qui comme lui étaient domestiques. Et si le lecteur ne tire aucun autre avantage de la lecture minutieuse de ce récit, il se peut qu'il ressente les sentiments de honte et d'indignation qui lui prouvent qu'il n'est pas entièrement dénué de sentiments nobles et généreux.

Le sujet des pages suivantes, eût-il reçu ne serait-ce qu'une éducation ordinaire, aurait pu être un homme fort respectable et utile; son éducation eût-elle été à la hauteur de son génie, peut-être aurait-il été une pièce rare, un honneur pour l'humanité. Il se peut que voir un grand esprit si peu instruit, si affaibli et abattu par l'esclavage mais luttant face aux inégalités, ne soit pas déplaisant.

Le lecteur y verra peut-être un Franklin et un Washington, dans l'état de nature, ou plutôt dans l'état d'esclavage. Tel qu'il est, privé de toute éducation, brisé par l'adversité et les infirmités de l'âge, il démontre malgré tout la présence frappante d'une ingéniosité et d'un bon sens naturel.

Ce récit expose un modèle d'honnêteté, de circonspection et d'assiduité envers les gens de sa couleur ; et peut être que certaines personnes blanches ne se verraient pas dégradées en suivant un tel exemple.

*Le récit qui suit est publié en conformité avec les désirs sincères de celui qui en est le sujet
ainsi que ceux de nombre de ses connaissances respectables.*

Chapitre I.

Relate sa vie, de sa naissance à son départ de son pays natal.

Je suis né à Dukandarra, en Guinée, aux environs de l'année 1729. Le nom de mon père était Saungm Furro, Prince de la tribu de Dukandarra. Mon père avait trois femmes. La polygamie n'avait rien d'exceptionnel dans ce pays, particulièrement chez ceux qui étaient riches puisque tout homme était autorisé à avoir autant de femmes qu'il pouvait en entretenir. Mon père eut trois enfants de sa première femme, l'aîné étant moi-même, et mon père me nomma Broteer. Les deux autres s'appelaient Cundazo et Soozaduka. Mon père eut deux enfants avec sa seconde femme, et un avec sa troisième. Je descends d'une race d'êtres humains très grands et très robustes, bien plus grands que la majorité des gens dans les autres parties du globe, une taille de bien plus d'un mètre quatre-vingt étant largement répandue, chacun étant parfaitement bien proportionné.

Le premier de mes souvenirs qui mérite d'être souligné est un désaccord entre ma mère et mon père du fait du mariage de ce dernier avec sa troisième femme, sans le consentement de la première et plus âgée, allant ainsi à l'encontre de la coutume générale observée par mes compatriotes. En conséquence de cette rupture, ma mère quitta mari et pays et pris la route vers l'est avec ses trois enfants. J'avais cinq ans alors. Elle n'emporta pas du tout de provisions avec elle pour subvenir à ses besoins ou ceux de ses enfants. J'étais capable de marcher à ses côtés ; de ses deux autres enfants, elle en portait un sur son dos et l'autre dans ses bras car elle l'allaitait. Lorsque la faim nous venait, ma mère nous faisait asseoir et récoltait quelques-uns des fruits qui poussent naturellement dans ce climat. Ils nous servirent de nourriture sur le chemin. La nuit, nous nous allongions tous ensemble à l'endroit le plus sûr que l'on eut pu trouver, et nous nous reposions jusqu'au matin. Bien qu'il y eût de nombreux animaux nuisibles, cependant, grâce à la bonté du protecteur tout puissant, il ne fut permis à aucun d'eux de nous blesser ou de nous attaquer. Ainsi nous poursuivîmes notre voyage jusqu'au moment où nous arrivâmes à un grand désert, deux jours après notre départ de Dukandarra. Pendant la traversée, nous eûmes de nombreuses frayeurs, causées par les mugissements et les hurlements

sinistres des loups, lions et autres animaux. Après cinq jours de voyage, nous sortîmes du désert et pénétrâmes dans un vaste et magnifique territoire. C'est là que ma mère eut le plaisir de s'arrêter et de chercher un asile pour moi. Elle me laissa à la maison d'un fermier très riche. D'après moi, à ce moment-là, je n'étais pas à moins de deux cent vingt-cinq kilomètres de mon pays natal, séparé de toute ma famille et mes connaissances. En ce lieu, ma mère me fit ses adieux et prit la route de son propre pays. Mon nouveau tuteur, c'est ainsi que j'appellerais l'homme à qui l'on me laissa, me chargea de prendre soin des brebis dès qu'on m'eut confié à lui. Le troupeau que je gardais avec l'aide d'un garçon était d'à peu près quarante bêtes. Tous les matins, nous les menions jusqu'au pâturage, situé à 3 ou 4 kilomètres dans les merveilleuses grandes plaines. Quand la nuit tombait, nous les ramenions au village et les enfermions dans la grange. Cette routine dura tout le long de mon séjour. Un incident se produisit alors que je ramenaient le troupeau du pâturage, et cela me parut si épouvantable à cet âge, et reste si frais dans ma mémoire, que je ne puis m'empêcher de le mentionner. Deux gros chiens sortirent d'une maison et m'attaquèrent. Le premier m'attrapa par le bras, le second par la cuisse, et avant que leur maître puisse arriver pour me secourir ils me lacérèrent la chair à un tel degré que les cicatrices sont encore bien visibles à présent. Mon maître fut appelé immédiatement. Il vint et me porta jusqu'à la maison, puisque je n'en étais capable par moi-même en raison de mes blessures. Rien d'incroyable n'eut lieu à la suite de cet épisode, jusqu'à ce que mon père envoie quelqu'un me ramener chez moi.

Avant de ne plus mentionner ce pays, je dois informer mon lecteur de ce dont je me souviens de cet endroit. Une large rivière court vers l'ouest le long de cette région. Le terrain est, sur une grande distance de part et d'autre, à la fois plat et nivelé, et tout autour, au loin, on voit s'élever des montagnes. Il ne pleut que rarement, la terre est pourtant fertile : une forte rosée tombe durant la nuit et rafraîchit la terre. Vers la fin du mois de juin ou au tout début juillet, la rivière commence à monter, elle croît graduellement et finit par inonder largement la région, sur une hauteur de deux mètres environs. L'inondation apporte une vase qui enrichit la terre de façon étonnante. Lorsque la rivière s'est retirée, les indigènes commencent à ensemercer et planter, et la pousse de la végétation est extrêmement

rapide. Le terrain de mon tuteur se trouvait près de cette rivière féconde. J'ignore l'étendue exacte de ses possessions, mais je suis néanmoins certain de ne pas me tromper en disant qu'elles étaient immenses. Il était également à la tête d'un grand troupeau de vaches et de chèvres. Au cours de mon séjour avec lui, il me traita avec gentillesse et autant de tendresse qu'il en témoignait à son fils unique, de ce que je pus voir, bien que je lui sois complètement étranger, et séparé de mes amis et de ma famille. La principale occupation des habitants de cette région, était la culture de leur terre et l'entretien de leur bétail. Leur peuple était en tout point semblable au mien, si l'on excepte leur stature, qui était moins grande et imposante. Ils semblaient très gentils et très amicaux. Je peux à présent revenir aux circonstances de mon départ de ce lieu.

Mon père envoya un homme et un cheval me chercher. Après avoir réglé mes frais de séjour à mon gardien, il m'emmena et prit la direction de la maison. Cela faisait alors à peu près un an que ma mère m'avait laissé ici. Rien de particulier ne se produisit durant notre voyage jusqu'à ce que nous arrivâmes en sécurité à la maison.

Je découvris alors que le différend entre mes parents avait été réglé avant qu'ils n'envoient quelqu'un à ma recherche. À mon retour, je fus accueilli par mon père et ma mère avec beaucoup de joie et d'affection, et rendu à ma demeure paternelle, en paix et heureux. J'avais alors six ans.

Pas plus de six semaines s'étaient écoulées depuis mon retour lorsque mon père apprit d'un des habitants du lieu où j'avais vécu l'année précédente, que l'endroit avait été envahi par une large armée d'une nation proche, équipée d'instruments de musique et de toutes sortes d'armes de l'époque ; que cette attaque était à l'instigation d'une nation blanche qui les avait équipés et poussés à subjuguier et prendre possession de la région ; que sa nation ne s'était pas préparée pour la guerre, aillant vécu si longtemps dans la paix la plus totale, et ne pouvait se défendre face à un telle foule d'envahisseurs redoutables, qu'elle devait ainsi absolument céder ses terres à l'ennemi féroce et se précipiter pour trouver la protection d'un chef ; et que s'il le permettait, ils viendraient chercher refuge dans son royaume lorsqu'ils devraient se replier et laisser leurs biens. C'était un prince bon et clément, ce

pourquoi il consentit à ces propositions.

À peine cet homme avait-il retrouvé sa nation pour leur transmettre ce message que la totalité de son peuple se vit forcée de quitter ses terres et venir sur le territoire de mon père.

Il leur offrit protection et tous les privilèges que pouvait se permettre son gouvernement. Seulement quatre jours après leur arrivée, ils apprirent que les envahisseurs avaient dévasté leurs terres et arrivaient promptement pour les détruire sur le territoire de mon père. Ceci les effraya et ainsi ils déguerpirent au sud, vers les territoires inconnus et on n'entendit plus jamais parler d'eux.

Deux jours après leur départ, l'information ne se révéla que bien trop juste. Un détachement ennemi vint s'adresser à mon père et lui annonça que toute l'armée campait à la limite de son domaine et viendrait envahir son territoire et priver son peuple de ses libertés s'il refusait d'obtempérer aux conditions suivantes. Celles-ci étaient de payer une importe somme d'argent, trois cent gros bovins, et un grand nombre de chèvres, moutons, ânes et autre.

Mon père dit au messager qu'il préférerait obtempérer plutôt que voir ses sujets privés de leurs droits et privilèges, n'étant pas en mesure de les protéger d'une invasion si soudaine. Une fois les articles demandés livrés, l'ennemi jura sur l'honneur et la foi qu'ils ne l'attaqueraient pas. Il se fia à ces paroles et jugea ainsi inutile d'être sur ses gardes face à l'ennemi. Mais leurs serments sur l'honneur ne s'avérèrent pas meilleures que ceux d'autres nations hostiles et sans scrupules, puisque quelques jours plus tard, un proche du roi vint et l'informa que l'ennemi, qui avait proposé un accord et reçu des tributs satisfaisants, réfléchissait tout de même à attaquer ses sujets par surprise, et que probablement leur attaque commencerait dans moins d'un jour. Il conclut en lui conseillant d'organiser une retraite rapide de sa famille et ses sujets, comme il n'était pas préparé pour la guerre. Il suivit ce conseil.

Mon père et sa famille prirent la route la nuit même où la décision fut prise de battre en retraite, au point du jour. Le roi et ses deux plus jeunes femmes partirent avec un groupe, et ma mère et ses enfants avec une autre. Nous quittâmes le domaine à tour de rôle, et le groupe de mon père partit en

premier. Nous nous dirigeâmes vers une savane, à quelque distance, où nous pensions nous cacher de l'ennemi à l'approche le temps de nous rafraîchir et nous reposer un peu. Mais très vite nous réalisâmes que notre cachette n'était pas fiable, car nous avions fait un petit feu dans le but de cuire quelques victuailles et il se trouve que l'ennemi ne campait pas loin et avait envoyé des éclaireurs qui nous trouvèrent grâce à la fumée du feu au moment même où nous éteignions celui-ci, sur le point de manger. Dès que nous eûmes fini de manger, mon père repéra les éclaireurs et commença immédiatement à tirer des flèches en leur direction. Voilà ce que je vis en premier, et cela nous inquiéta moi et les femmes qui, incapables de faire preuve de résistance, trouvâmes refuge dans de grands et larges roseaux à proximité, laissant le vieux roi se battre seul. Pendant un moment je l'observai depuis les roseaux, et je le vis se défendre avec courage et fermeté, jusqu'à ce qu'enfin il n'ait d'autre choix que de se rendre à eux.

Ils virent ensuite à notre recherche dans les roseaux, et la première salutation que je reçus d'eux fut un coup violent sur la tête porté par le canon d'un pistolet alors qu'au même moment on me saisissait le cou. On me mit ensuite une corde autour du cou, comme on le fit aux femmes qui étaient avec moi dans le fourré, et on nous amena directement à mon père, qui était également immobilisé et enchaîné en raison de son statut de chef. C'est en cet état que nous fûmes tous amenés au camp. Les femmes et moi étions plutôt dociles et nous reçûmes un traitement supportable de la part de l'ennemi, alors que mon père fut interrogé de près au sujet de l'argent qu'il devait posséder, ils le savaient. Mais comme il ne leur dit rien dit rien, il reçut des coups de couteau, on le battit, le tout avec une grande inhumanité, afin que les tortures subies l'induisent peut-être à révéler ses secrets. Tout ceci n'aida en rien à le faire céder son argent, mais il méprisa tous les supplices lui étant infligés, jusqu'à ce que la poursuite des douleurs et l'accroissement des tourments le contraignent à s'effondrer et expirer.

Ainsi mourut-il sans informer ses ennemis du lieu où reposait son argent. Je le vis être torturé à mort. Cette scène choquante est à ce jour encore fraîche dans mon esprit et j'ai souvent été submergé d'émotion en y pensant. C'était un homme d'une stature remarquable. Deux mètres de haut au moins, d'après mon jugement, soixante centimètres d'une épaule à l'autre, et somme toute bien proportionné.

C'était un homme d'une force et résolution remarquable, affable, gentil et doux, régnant avec équité et modération.

L'armée de l'ennemi était grande, je suppose qu'elle consistait de six mille hommes. Leur chef se nommait Baukurre. Après avoir détruit le vieux prince, ils levèrent le camp et marchèrent immédiatement en direction de la mer, à l'ouest, emmenant avec eux les femmes prisonnières et moi-même. Pendant la marche une équipe d'éclaireurs se sépara de l'armée principale. Je fus mis au service du chef de cette équipe, devant porter son arme, etc. Alors que nous étions en reconnaissance, nous croisâmes un troupeau de gros bovins composé d'environ de trente bêtes. Nous nous en saisîmes, les arrachant à leurs gardiens, et les transformant ensuite en nourriture pour l'armée. Où qu'il aille, l'ennemi rencontrait un succès remarquable dans la destruction de la région, car aussi loin qu'ils parvenaient à s'infiltrer, ils mettaient les maisons à sac et capturaient les habitants. La distance qu'ils m'avaient fait parcourir était à présent d'environ 550 kilomètres. Durant toute la marche, des tâches très dures m'étaient imposées, que je devais accomplir sous peine d'être puni. J'étais contraint de porter sur ma tête une grosse pierre plate utilisée pour moudre notre maïs, pesant d'après moi au moins douze kilos, en plus des provisions, nattes et ustensiles de cuisine. Bien que je fusse plutôt grand et fort pour mon âge, ces fardeaux étaient cependant très pénibles pour moi, qui n'avais que six ans et demi.

Nous étions alors arrivés à un endroit du nom de Malagasco. Quand nous y entrâmes, nous ne pûmes déceler la moindre trace de maison ou d'habitant, mais à la suite d'une recherche plus précise nous découvrîmes qu'à la place de maison au-dessus du sol, ils avaient des repaires creusés dans le flanc de petites collines, contigus à des étangs et ruisseaux. Nous réalisâmes qu'ils s'étaient tous cachés à l'intérieur de ces habitations, comme ils avaient habitude de faire dans de telles situations je suppose. Afin de les forcer à se rendre, l'ennemi eut pour idée de les enfumer avec des brindilles. Ils les posèrent à l'entrée des grottes et y mirent feu. Alors qu'ils étaient ainsi occupés, à leur grande surprise certains d'entre eux furent mortellement blessés par des flèches qui venaient du ciel et tombaient sur eux. Ils résolurent le mystère rapidement. Ils comprirent que l'ennemi les visait de ces

flèches à travers des trous placés au sommet de leurs repaires, et tirait directement en l'air. Leur poids les faisait retomber, pointant vers le bas sur la tête de leurs ennemis alors que ceux-ci enfumaient les habitants pour les faire sortir. La pointe de leurs flèches était empoisonnée, mais leurs ennemis possédaient l'antidote qu'ils appliquèrent sur leurs plaies sur-le-champ. La fumée obligea finalement ces personnes à se rendre. Ils sortirent de leurs grottes, d'abord en tapant dans leurs mains, puis, immédiatement après, allongèrent leurs bras qu'ils croisèrent au niveau des poignets, prêts à être attachés et maîtrisés. Je pense que les repaires mentionnés plus haut devaient être d'une longueur de plus de deux mètres, creusés horizontalement dans la terre, d'une hauteur de presque deux mètres et autant en largeur. Ils faisaient une arche au-dessus de la tête et étaient recouverts de terre, d'argile, ce qui rendait la surface de leurs murs lisse et solide.

Les envahisseurs immobilisèrent ensuite les prisonniers de tous âges et sexes, sans discrimination, prirent leurs troupeaux et tous leurs effets, et continuèrent leur route en direction de la mer. Pendant la marche, les prisonniers furent traités avec clémence, car ils étaient dociles et humbles. En arrivant à la tribu suivante, l'ennemi assiégea le village et s'empara immédiatement des hommes, des femmes, des enfants, des troupeaux et de tous leurs effets de valeur. Ils poursuivirent ensuite leur route en direction de la région suivante, qui se trouvait être contiguë à la mer, et que l'on appelle Anamaboo en Afrique. Les



Saint-Georges-de-le-Mine, Elmina, Ghana
Source : Gallica, Bibliothèque nationale de France

provisions des ennemis étaient alors presque épuisées, de même que leurs forces. Les habitants, sachant comment ils s'étaient conduit précédemment et quelles étaient leurs présentes intentions,

profitèrent de l'occasion favorable, les attaquèrent et capturèrent ennemis, prisonniers, troupeaux et tous leurs effets. J'étais ainsi capturé pour la deuxième fois. Nous fûmes ensuite tous enfermés dans

un château³ et entreposés pour le marché.

A une heure précise, moi et d'autres prisonniers fûmes embarqués à bord d'un canoë, piloté par notre maître, qui nous amena jusqu'à un navire appartenant au Rhode-Island, commandé par le Capitaine Collingwood et le Second Thomas Mumford. Pendant que nous nous dirigeons vers le navire, notre maître nous avait dit à tous de paraître sous notre meilleur jour pour la vente. Je fus acheté à bord par un dénommé Robertson Mumford, steward du dit navire, pour quatre gallons de rhum et un morceau de calicot, et

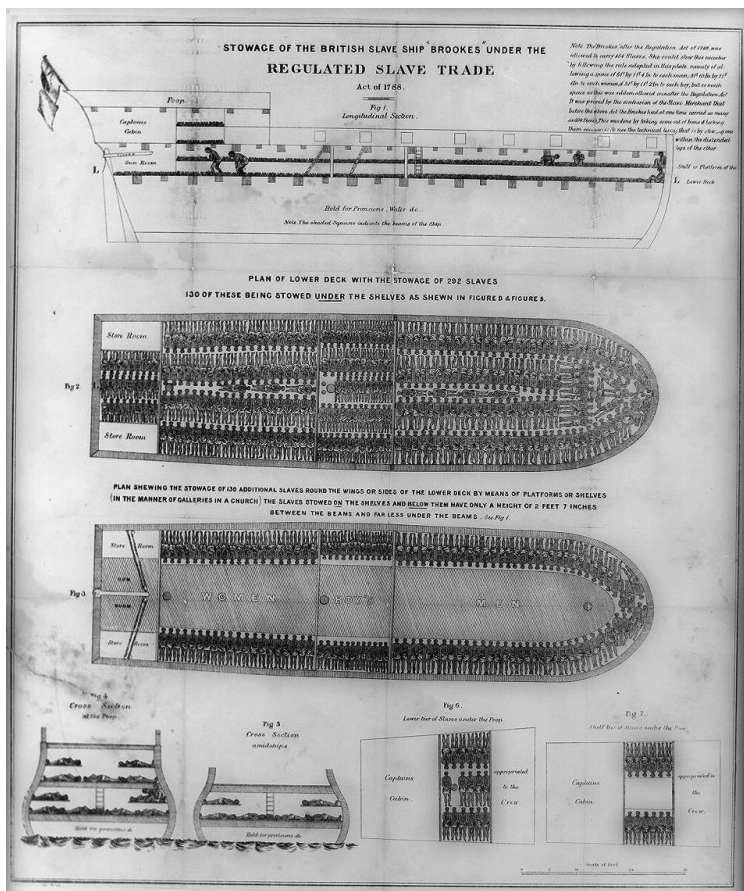


Schéma d'un bateau négrier similaire à celui dans lequel Venture Smith a embarqué pour le continent Américain

Source : Library of Congress

nommé Venture car il m'avait acheté avec l'argent qu'il avait investi dans cette entreprise⁴. De là vient mon nom. Deux cent soixante esclaves furent achetés pour la cargaison de ce navire.

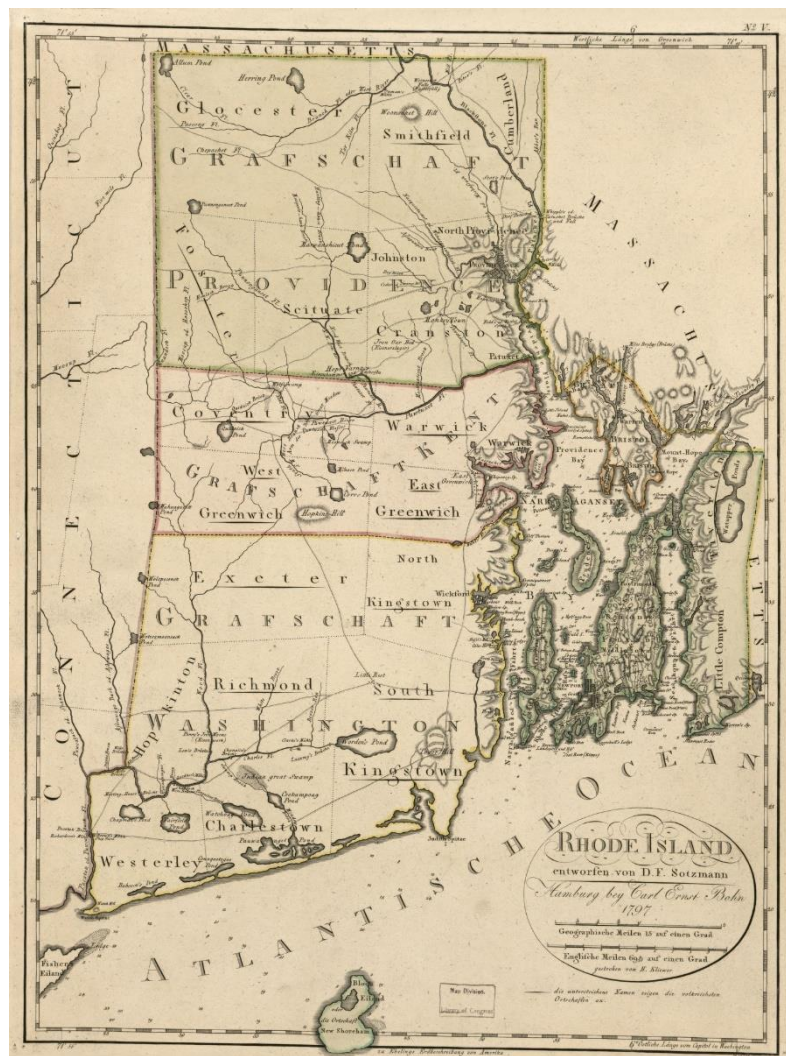
3 Saint-Georges-de-la-Mine, le plus vieux fort d'esclave du monde. Il fut construit en 1482 par les Portugais. D'abord établi comme comptoir commercial pour protéger le commerce d'or, le fort devint ensuite l'un des passages les plus importants sur la route du commerce triangulaire. Ce fut le premier centre de traite négrière sur la Golfe de Guinée et ainsi le bâtiment Européen le plus ancien en dessous du Sahara. Le fort fut prît par la Compagnie Néerlandaise des Indes occidentales en 1637 ainsi que le contrôle des installations militaires et commerciales des Portugais sur la côte. Le commerce triangulaire avec le Brésil et les Caraïbes continua sous les Néerlandais jusqu'en 1817 lorsque le Royaume-Uni s'empara du fort.

4 « Venture » en anglais signifie une entreprise ou une aventure risquée, hasardeuse. C'est aussi un terme du vocabulaire du capitalisme.

Chapitre II.

Relate sa vie, de son départ d'Afrique à l'acquisition de sa liberté.

Une fois que toutes les affaires traitées sur les côtes d'Afrique, le navire navigua de là jusqu'à la Barbade. Après un voyage ordinaire, si l'on excepte une forte mortalité due aux cas de petite vérole qui se développèrent à bord, nous arrivâmes sur l'île de la Barbade : mais lorsque nous l'atteignîmes, on se rendit compte que des deux cent soixante aillant embarqué depuis l'Afrique, pas plus de deux cent étaient vivants. Tous furent vendus aux planteurs, à l'exception de moi-même et trois autres.



Carte de l'État de Rhode Island, où Venture Smith va travailler plusieurs saisons afin de racheter sa liberté

Source : Library of Congress

Le navire vogua ensuite vers Rhode-Island, et y arriva après un voyage confortable. De là mon maître

m'envoya vivre avec l'une de ses sœurs jusqu'à ce qu'il puisse me transporter à Fisher's Island, où se trouvait sa résidence. J'avais à ce moment-là achevé ma huitième année. Après avoir séjourné chez sa sœur quelque temps, je fus conduit chez mon maître pour y vivre.



Carte de 1875 présentant Fisher's Island, île sur laquelle Venture Smith passe quinze ans de sa vie au service de la famille Mumford.

Source : The Henry L. Ferguson Museum

Lorsque nous arrivâmes à Narragansett, mon maître descendit à terre afin de parcourir une partie du chemin à terre, et me chargea de garder les clés du coffre qu'il avait à bord du navire, m'ordonnant de ne les donner à personne, pas même à son père sans son accord. Je promis de me conformer fidèlement à ses instructions. Lorsque j'arrivai à la maison de mon maître avec ses affaires, le père de mon maître me demanda les clés de son fils car il voulait voir ce que le coffre contenait. Je lui dis que mon maître m'en avait confié la garde jusqu'à son retour et que je lui avais donné ma parole de ne pas trahir la confiance qu'il avait placée en moi, ne pouvant ainsi donc pas lui donner les clés, à lui ou à qui que ce soit d'autre sans autorisation de mon maître. Il exigea que je lui donne les clés, menaçant de me punir si je ne le faisais pas, mais je lui fis savoir qu'il ne pourrait pas les avoir, qu'importe ce qu'il dise. Il cessa alors d'essayer de les attraper. Mais bien qu'il semblât arrêter d'essayer de me les prendre, cependant je me méfiai de lui, et pensai qu'il attendait que je baisse ma garde, que ce soit de jour ou de nuit, pour me les prendre. Je les suspendis donc autour de mon cou, durant la journée je les dissimulai dans ma poitrine et la nuit je m'allongeai dessus afin que personne ne puisse me les prendre sans que j'en sois informé. Ainsi protégeai-je les clés de tous jusqu'au retour de mon maître.

A son retour il demanda où était Venture. Puisque j'étais assez proche pour l'entendre, je vins et dis : « ici monsieur, à votre service ». Il me réclama ses clés, je les retirai immédiatement de mon cou et les lui tendis. Il les prit, caressa mes cheveux et fit mon éloge, disant en la présence de son père que son jeune Venture était si fidèle que jamais il ne serait parvenu à lui prendre les clés autre que par violence ; qu'il ne devrait pas avoir peur de lui confier toute sa fortune car, dans son lieu de naissance, il était si habitué à tenir parole qu'il sacrifierait jusqu'à sa vie pour la tenir.

Au commencement de ma vie dans la demeure de mon maître, j'étais somme toute employé de maison, occupé à carder la laine et autre travail de domestique. Je continuai ce travail pendant quelques années, après quoi mon maître me mit au travail extérieur. Après maintes preuves de ma fidélité et de mon honnêteté, mon maître commença à me faire fort confiance. Mon comportement envers lui avait en effet été jusque-là docile et obéissant. Je commençai alors à me voir imposer des tâches plus difficiles. L'une d'entre elles consistait à pilonner quatre boisseaux d'épis de maïs chaque soir dans un tonneau pour la volaille, au risque d'être rigoureusement puni. Pendant d'autres saisons je devais carder la laine jusqu'à une heure tardive. Je devais réaliser ces tâches alors que je n'avais que neuf ans. Quelque temps plus tard, j'eus une nouvelle épreuve et angoisse qui fut plus grande que tout ce que j'avais pu expérimenter depuis mon arrivée dans ce pays. Il s'agissait de servir deux maîtres. James Mumford, le fils de mon maître, lorsque son père quittait la maison le matin après m'avoir donné du travail pour toute la journée, m'ordonnait de faire tel ou tel travail qui différait de ce que mon maître m'avait ordonné. Un jour en particulier, l'autorité que le fils de mon maître avait établie aurait pu produire de tristes résultats. Alors que mon maître m'avait attribué mon travail à effectuer ce jour et ensuite laissé le mener à bien, son fils vint à ma rencontre au cours de la journée, plein d'autorité, et m'ordonna, de façon très arrogante, de cesser mon labeur actuel et de commencer directement la tâche que lui m'ordonnerait. Je lui répondis que mon maître m'avait attribué bien trop de travail à effectuer ce jour, et que je me devais donc de l'accomplir fidèlement dans le temps imparti. Il explosa alors dans une rage immense, saisit une fourche et tenta de me frapper la tête avec celle-ci. Mais rapidement j'en attrapai une et l'utilisai pour me défendre, autrement il m'aurait assassiné dans

sa colère. Il fit immédiatement appel à quelques personnes travaillant pour lui et à portée de voix, et leur ordonna de prendre une corde pour venir m'attacher. Ils essayèrent tous de m'attacher en vain, bien qu'ils fussent trois à lui porter assistance. Mon arrogant jeune maître abandonna alors le combat, apposa son mouchoir devant ses yeux et rentra chez lui dans le but de raconter à sa mère sa lutte avec le jeune Venture. Il lui dit que leur jeune Venture était devenu tellement têtu qu'il ne pouvait le contrôler, et lui demanda ce qu'il devait faire de lui. Pendant ce temps, je retrouvai mon calme et demandai de mon propre gré aux mêmes hommes qui avaient tenté avant en vain de m'attacher à ce qu'on m'attache, et que l'on me mène à mon jeune maître, qu'il puisse faire de moi comme bon lui semblait. Il me mena à la potence construite pour pendre les bovins et m'y suspendit. Après quoi il ordonna à l'un de ses assistants de se rendre au verger et de lui couper trois douzaines de verges pour m'en fouetter. On les lui apporta, et voilà tout ce qu'on en fit, car je fus délivré et renvoyé au travail après être resté attaché à la potence environ une heure.⁵

Après treize ans de vie avec mon maître, j'avais alors environ vingt-deux ans, j'épousai Meg, l'une de ses esclaves qui avait à peu près mon âge. Mon maître possédait un certain Irlandais nommé Heddy, qui, à peu près à la même époque, ourdit le projet de quitter son maître en secret. Après avoir longuement médité son projet, il me proposa de me joindre à lui. Je fis au départ la sourde d'oreille et réprimandai Heddy dans la mesure où il nourrissait des pensées aussi inconsidérées. Mais après m'avoir fait miroiter l'espoir d'obtenir ma liberté par une telle méthode, et m'avoir convaincu, j'acceptai enfin de l'accompagner. Heddy entraîna ensuite deux de ses amis domestiques⁶ à venir avec

5 Pendre les esclaves par les mains pour les fouetter en guise de punition était commun à l'époque. Il s'agissait de leur rappeler leur infériorité et leur condition d'animal en les traitant comme tel. Dans cette scène, la punition de Venture n'est pas menée à terme, mais d'autres esclaves ont pu y laisser la vie.

6 Chaque esclave a un rôle déterminé. Ici, il ne s'agit pas de travailler dans les champs de tabac, particularité des Etats du sud à l'époque. Les servants aident aux tâches domestiques plus ou moins physiques tel que couper du bois, s'occuper des chevaux, bricoler, nourrir le bétail, s'occuper du feu, etc. Les esclaves sont utilisés comme ouvriers agricoles.

nous. Le lieu où il avait choisi d'aller était le Mississippi⁷. Notre tâche suivante était de faire une réserve suffisante de provisions pour notre voyage. Nous rassemblâmes en secret six grands et vieux fromages, deux petits fûts de beurre, et une fournée entière de pain frais de la réserve du maître. Lorsque nous eûmes réuni nos vêtements et quelques autres, nous prîmes tout avec nous à minuit et allâmes au front de mer. Nous volâmes le bateau de notre maître, embarquâmes et mîmes le cap sur le fleuve Mississippi.

Nous nous mîmes d'accord de ne pas nous trahir ou nous abandonner mutuellement, sous peine de mort. Nous dirigeâmes initialement notre trajectoire vers le cap Montauk, à l'extrémité est de Long-Island. Une fois arrivés, nous débarquâmes et Heddy et moi fîmes une incursion dans l'île à la recherche d'eau fraîche, laissant nos deux compagnons à quelque distance du bateau, occupés à préparer notre repas. Heddy et moi avions cherché de l'eau pendant un moment avant qu'il ne parte rejoindre nos compagnons, et je continuai ma quête d'eau. On me dit plus tard qu'après avoir discuté avec nos compagnons qui cuisinaient, Heddy alla directement au bateau et vola tous les habits à l'intérieur, puis se rendit jusqu'à East-Hampton. Je retrouvai mes confrères peu de temps après. Ils m'apprirent que nos habits avaient été volés et qu'ils ne pouvaient identifier le voleur, bien que leurs soupçons se portassent sur Heddy car celui-ci avait disparu. Après avoir blâmé mes camarades de ne pas avoir pris soin de nos affaires qui se trouvaient dans le bateau, j'émis un avis de recherche pour Heddy et envoyai deux hommes à sa recherche. Ils le pourchassèrent et le rattrapèrent à Southampton, puis le ramenèrent au bateau. Je pensai alors que ramener Heddy à son maître et l'informer que le discours d'Eddy m'avait induit à le suivre pourrait m'offrir une chance de liberté, ou au moins atténuer les conséquences de ma fuite. Je partis donc avec lui et mes autres compagnons en direction de la maison de mon maître, où j'arrivai sans aucune difficulté. J'expliquai à mon maître que Heddy était le meneur de notre révolte, et qu'il nous avait trompés. Il mit immédiatement Heddy en détention, et

7 On ne sait pas ce qu'entend Heddy par « Mississippi », le fleuve sans doute, mais peut-être l'Ouest plus généralement. Toujours est-il que l'Ouest était avant 1803 aux mains de la France, puis de l'Espagne, puis de la France. Il s'agit ici d'une fuite hors des territoires tenus par la Grande-Bretagne...

moi et mes compagnons fûmes bien accueillis et nous allâmes au travail comme d'habitude.

Après ces événements, il ne se passa guère de temps avant qu'Heddy ne soit envoyé par mon maître à la prison de New-London. À la fin de cette année, je fus vendu à Thomas Stanton et je dus me séparer de ma femme et ma fille, qui avait environ un mois. Stanton résidait à Stonington Point. De mon défunt maître, j'y amenai deux johannes⁸, trois vieux dollars espagnols, et deux mille pièces de cuivres⁹, en plus des cinq livres de l'argent de ma femme. J'avais obtenu cet argent en nettoyant les chaussures et les bottes des personnes de qualité, en attrapant des ondatras et des visons, en faisant pousser des pommes de terre, des carottes etc., et en pêchant la nuit et à d'autres moments où je n'étais pas occupé.

Tout cet argent représentait pratiquement la somme de vingt et une livres de la monnaie de York. Le frère de mon maître, Robert Stanton, me l'emprunta et me donna un billet à ordre en échange. Environ un an et demi plus tard, mon maître acheta ma femme et ma fille pour sept cent livres¹⁰. Un jour mon maître m'envoya chercher un tonneau de mélasse à plus de trois kilomètres, et m'ordonna de le porter sur mes épaules. Je parvins à le porter jusqu'à la maison de mon maître. Lorsque je vivais avec Capitaine Georges Mumford, je pris sur mes genoux un tierce de sel¹¹ qui contenait sept boisseaux et le portai sur dix ou quinze mètres, juste pour éprouver ma force. De ce fait, il existe plusieurs témoins vivants.

Vers la fin de la période durant laquelle je vivais avec ce maître, j'eus un argument avec ma maîtresse. Cela arriva un jour où mon maître était parti à Long-Island pour chasser. Au départ, la

8 Pièce d'or qui servait de monnaie Portugaise du début du 18ème siècle.

9 Venture amène chez son nouveau maître tout ce qu'il est parvenu à économiser depuis le début de sa captivité.

10 La monnaie change en 1755 et devient le nouveau tenor qui semble avoir plus de valeur.

11 Conteneur équivalent à la taille d'un fut, qui servait à entreposer les provisions de sel ou du riz avant d'être expédié par bateau.

dispute commença entre ma femme et sa maîtresse. J'étais alors au travail dans la grange et, en entendant le tapage dans la maison, je fus induit à y accourir pour voir ce qui avait éclaté. En entrant dans la maison, je trouvai ma maîtresse violemment furieuse contre ma femme, pour une simple broutille comme elle m'en informa ; une affaire si insignifiante que je me retiens de la révéler pour éviter telle honte à ma maîtresse. J'implorais sincèrement à ma femme de demander pardon à sa maîtresse dans l'intérêt de la paix, bien qu'elle n'ait aucunement provoqué l'attaque. Mais alors que je disais ceci, ma maîtresse retourna sur moi les coups qu'elle assenait sur ma femme. Elle décrocha sa cravache et, pendant qu'elle rassasiait sa fureur, je tendis ma grande main noire, l'élevai et y reçus les coups de fouets destinés à ma tête. Puis je jetai immédiatement le fouet dans le feu dévorant.

Lorsque mon maître rentra de l'île, sa femme lui parla de l'affaire, mais sur le moment il ne sembla pas s'en préoccuper, et il ne m'en dit pas un mot. Quelques jours après son retour, alors que je mettais une bûche dans la cheminée le matin, ne soupçonnant pas qu'on puisse m'en vouloir, je reçus le coup le plus violent sur le sommet de mon crâne, asséné par une massue de soixante centimètres de long et aussi large qu'un dossier de chaise. Ce coup me blessa gravement à la tête, et j'en garde la cicatrice à ce jour. On peut penser que le premier coup me donna de la présence d'esprit, car dès qu'il tenta de le renouveler, j'arrachai la massue de ses mains et le traînai à l'extérieur. Il fit alors appel à son frère pour venir l'aider, mais je lâchai tout de suite mon maître, pris la massue qui m'avait blessé, l'emmenai au Juge de la Paix voisin, et me plaignis de mon maître. Il me conseilla finalement de retourner auprès de mon maître et de faire bonne figure jusqu'à ce qu'il me maltraite à nouveau, et de me plaindre à ce moment-là. J'acceptai de me comporter en conséquence. Mais avant que je prenne le chemin de mon maître, celui-ci arriva avec son frère Robert pour me chercher. Le juge profita du moment opportun pour mettre mon maître en garde. Il lui demanda la raison pour laquelle il traitait son esclave hâtivement avec tant d'injustice, et l'informa des conséquences s'il continuait à me traiter de la sorte. Lorsque le Juge eut fini de s'entretenir avec mon maître, ce dernier prit le chemin de la maison avec son frère et moi, l'un devant et l'autre derrière moi. Lorsque nous arrivâmes en un lieu reculé, ils descendirent tous deux de leurs montures respectives et se mirent à me battre avec une

terrible violence. Je devins enragé et les fis immédiatement tomber tous deux sous moi, les allongeant l'un sur l'autre, et je les frappai comme je pus du pied.

Cela donna une raison au frère de mon maître de lui conseiller de me mettre dehors. Peu de temps après, je fus emmené par un agent de police et deux hommes. Ils me menèrent dans une maréchalerie et me firent menotter. Lorsque je retournai à la maison, ma maîtresse se renseigna assidûment auprès de ses serviteurs pour savoir si Venture était menotté. Quand on lui dit que c'était le cas, elle sembla très satisfaite et ravie par la nouvelle. Au milieu de ce contentement et de cette joie, je me présentai à ma maîtresse et lui montrai mes menottes, la remerciant pour mes bagues en or. Pour cela, mon maître ordonna à un de ses nègres¹² d'aller chercher une grande chaîne de bœuf. Mon maître la verrouilla autour de mes jambes avec deux cadenas. Je continuai de porter la chaîne pendant deux ou trois jours quand mon maître me demanda avec des insultes méprisantes si je ne préférerais pas être délivré de mes chaînes et retourner travailler. Je lui répondis, non. Dans ce cas-là, il me dit, je vais t'envoyer dans les Caraïbes ou te bannir, car je suis décidé à ne pas te garder. Je lui répondis que j'avais traversé les mers pour venir ici, et que j'étais disposé à les traverser à nouveau pour repartir.

Personne ne me dit rien pendant un jour ou deux, jusqu'à ce qu'un dénommé Hempsted Miner, de Stonington, me demande si je voudrais vivre avec lui. Je lui répondis que oui. Il me demanda de me montrer aussi insatisfait et aussi peu réconcilié avec mon maître que possible avant qu'il ne marchande avec lui à mon sujet ; et en contrepartie il m'offrirait une chance d'obtenir ma liberté quand je viendrais vivre avec lui. Je fis comme il me demanda. Peu de temps après, Hempstead Miner m'acheta à mon maître pour cinquante-six livres. Il me retira la chaîne et les cadenas dans l'instant

12 Terme péjoratif en français, mais « Negro » est communément utilisé par l'auteur et à l'époque pour qualifier les Noirs, qu'ils soient esclaves ou non. En anglais, le terme « Negro » fut revendiqué par la communauté noire jusqu'aux années 1960. Il s'agit ici de rester proche du contexte historique en gardant les termes de l'époque, bien qu'il ne soit plus d'usage aujourd'hui.

qui suivit.

On peut se souvenir ici de ce dont j'ai parlé quelques pages auparavant au sujet de la somme d'argent que j'avais prêtée à Monsieur Robert Stanton, et du billet à ordre que j'avais conservé grâce. Lors de la querelle qui m'opposa à mon maître Stanton, il força mon coffre contenant le reçu que son frère m'avait remis et le détruisit. Dès que mon nouveau maître m'eut acheté, il décida de me vendre à Hartford. À la minute où je l'appris, je réfléchis qu'il fallait que je protège une certaine somme d'argent que je gardais avec moi, d'une manière plus sûre que de la confier à un Stanton. Par conséquent je l'enfouis sous terre, pas très loin de la demeure de Thomas Stanton, sur la route par laquelle il passait tous les jours. Peu de temps après, mon maître me mena à Hartford et proposa d'abord de me vendre à un dénommé William Hooker du même lieu. Hooker me demanda si je viendrais avec lui aux German Flatts¹³. Je répondis que non. Il dit que je devrais le suivre, et que si je ne le suivais pas de bon gré, il trouverait un moyen de m'emmener contre mon gré. « S'il le faut, je t'attacherai au fond de mon traîneau ». Je lui répondis que s'il me transportait de cette façon, personne ne m'achèterait, car on penserait qu'il propose un meurtrier à la vente. Il n'insista pas plus à la suite de cet échange, et dit qu'il ne voudrait pas de moi, même en cadeau.

Mon maître proposa ensuite de me vendre à Daniel Edwards de Hartford. Comme il ne m'achetait pas, mon maître me mit en gage avec lui pour dix livres et retourna à Stonington. Après avoir éprouvé mon honnêteté, Monsieur Edwards m'accorda une grande confiance et me tenait dans la confiance. Il me mit au service en tant que sommelier et serveur. Lorsque la maison recevait, il m'envoyait à la cave et autres parties de la maison pour chercher du vin et d'autres provisions pour eux. Une fois que j'eus vécu quelque temps chez lui, il me demanda pourquoi mon maître avait souhaité se séparer d'un nègre si honnête, et pourquoi il ne m'avait pas gardé lui-même. Je répondis que je ne pouvais lui en donner la raison, à moins que ce n'ait été pour me convertir en argent, et

13 Dans l'État de New-York, à trois jours de route de sa famille. De plus, un massacre avait eu lieu dans la ville deux ans auparavant, au cours de la guerre Française contre Indiens.

spéculer sur moi comme sur d'autres marchandises. J'espère qu'il ne pourra jamais dire à juste titre que c'est en raison de mon mauvais comportement qu'il ne me garda pas pour lui. Monsieur Edwards me dit qu'il serait disposé à me garder, et que jamais il ne me laisserait le quitter, s'il n'était pas déraisonnable et gênant de me séparer de ma femme et mes enfants ; ainsi il m'équiperait d'un cheval pour retourner à Stonington si je le souhaitais. Puisque Miner ne semblait pas vouloir m'échanger, je partis et m'arrêtai d'abord chez mon ancien maître Stanton pour voir ma femme, qu'il possédait alors. Comme mon ancien maître semblait décontenancé par ma présence, je partis n'ayant passé que peu de temps avec elle, et me dirigeai chez le Colonel O. Smith. Miner ne s'était pas encore complètement mis d'accord avec Stanton à mon sujet, et avait donné mon acte de vente à Colonel Smith avant que je ne revienne de Hartford. Les deux hommes se rencontrèrent une fois pour déterminer lequel des deux devrait me garder, et suite à l'expression de mon désir d'appartenir au Colonel Smith, et une fois que mon maître eut versé le reste de l'argent qui était dû à Stanton pour moi, il fut convenu que j'irais vivre avec le Colonel Smith. Je fus vendu pour la troisième fois, j'avais alors trente et un ans.

Parce que je n'avais jamais eu l'opportunité de me racheter lorsque j'appartenais à Miner, bien qu'il ait promis de me donner une chance, j'avais alors l'ambition de l'obtenir. Un jour, je demandai à mon maître s'il consentirait à me permettre d'acheter ma liberté. Il répondit qu'il y consentirait. Cela me fit très plaisir, sachant que j'étais alors capable de payer une partie du prix d'achat grâce à l'argent que j'avais enterré quelque temps auparavant. Je le déterrai et l'offris à mon maître, ayant précédemment recruté un nègre libre pour se porter garant, car j'étais la propriété de mon maître et ne pouvais ainsi imprudemment croire en sa sincérité. Mon maître accepta de patienter jusqu'à ce que je puisse lui procurer ce qui était demandé pour mon rachat. Je continuais toujours de travailler pour le Colonel Smith. Il y avait continuellement une augmentation des intérêts sur la note de mon maître à l'intention de mon ami le nègre libre mentionné ci-dessus, que j'acceptais, et avec un petit plus grâce à la pêche, je disposais de la terre voisine à celle de mon ancien maître Stanton. En cultivant cette terre avec la plus grande assiduité et économie, dès que mon maître n'avait pas besoin de mon travail, je rassemblai dix livres en deux ans. Mon ami les offrit à mon maître, et se vit remettre un reçu.

Encouragé par le succès rencontré dans mon rachat, je sollicitai à nouveau mon maître pour une chance supplémentaire de mener la procédure à terme. Je lui demandai de bénéficier du privilège d'aller travailler à l'extérieur l'hiver suivant. Il accepta à la condition que je lui donne un quart de mes revenus. Je travaillais l'hiver suivant selon cet accord, et gagnai quatre livres et seize shillings, un quart desquels allant à mon maître pour le privilège qu'il m'avait octroyé, le reste étant versé sur mon compte. J'avais alors trente-cinq ans. Cette somme, ajoutée à mes autres paiements fit qu'au total, je payais quarante-quatre livres et huit shillings pour ma liberté.

L'été d'après, je désirai à nouveau qu'il me donne la chance de travailler à l'extérieur. Mais il refusa et répondit qu'il avait besoin de moi cet été, puisqu'il n'avait pas profité de mes services pendant l'hiver. Je répondis que c'était pour moi une véritable déception de ne pas avoir l'occasion de travailler à l'extérieur alors que la saison était avantageuse, et de ne pouvoir louer mes services que durant la saison morte. A la suite de cet échange, il me demanda ce que je lui donnerais par mois pour bénéficier du privilège de louer mes services à l'extérieur. Je répondis que je m'en remettais à sa générosité pour déterminer la somme à lui verser par mois. Très bien, dit-il, dans ce cas deux livres par mois. Je lui répondis que si tel était le minimum qu'il s'attendait à recevoir, alors j'étais d'accord.

Comme nous nous en étions mis d'accord, je louai mes services sur Fisher's Island et touchai vingt livres ; dont treize livres et six shillings furent versés à mon maître, tandis que le reste lui fut payé pour ma liberté. Je l'avais ainsi payé cinquante et une livres et deux shillings. Le mois d'octobre qui suivit, je partis travailler six mois à Long-Island. Pendant ces six mois, je coupai quatre cent cordes de bois non sans battre soixante-quinze boisseaux de grains, et ne reçus comme salaire que vingt livres, ce qui laissait une large somme d'argent à trouver. Durant ce temps de travail, je ne pris sur mon salaire que de quoi acheter une paire de chaussure. La nuit, je me couchais sur la terre, avec un couvre lit au-dessus de moi et un autre en dessous. Je retournai à mon maître et lui donnai ce que j'avais gagné pour mes six mois de travail. Cela laissait seulement treize livre et dix-huit shillings pour atteindre le prix de ma rédemption. Mon maître me libéra, disant que je pourrais lui payer ce qu'il restait si jamais j'en avais la possibilité, autrement cela n'importait pas. La somme d'argent que

j'avais payée à mon maître pour me racheter était de soixante et onze livres et deux shillings. Mon maître m'expliqua qu'il avait demandé un prix si déraisonnable à titre de garantie, au cas où je viendrais à m'enfuir. À l'âge de trente-six ans, je quittai le Colonel Smith une fois pour toutes. J'avais déjà été vendu trois fois, gagné une somme d'argent considérable avec, en apparence, aucun moyen d'y parvenir, m'étais fait voler une importante somme d'argent, perdu beaucoup d'argent par malchance, et payé une somme immense pour ma liberté.

Chapitre III.

Relate sa vie, du rachat de sa liberté à de nos jours.

Ma femme et mes enfants étaient toujours à asservis à M. Thomas Stanton. A la même époque, je perdis un coffre contenant en plus de vêtements, à peu près trente-huit livres en billets. Il fut brûlé par accident. Peu de temps après, je vendis toutes mes possessions à Stonington, qui consistait en un beau bout de terrain et une maison adjacente, et allai résider à Long Island. Pendant les quatre premières années de ma vie là-bas, je passai mon temps à travailler pour différentes personnes sur cette île et les îles voisines. En l'espace de six mois, je coupai plus de quatre cent cordes de bois. J'accomplis bien d'autres efforts singuliers et exceptionnels en y coupant du bois, qui ne seraient pas inférieurs à ceux que je viens de citer, mais dans l'intérêt de la concision je dois les omettre. Dans les quatre années mentionnées plus haut, la quantité de bois que je coupais se monta à plusieurs milliers de cordes, et l'argent que je gagnai totalisa la somme de deux cent sept livres dix shillings. Je mettais soigneusement cet argent en réserve. Certains pourraient se demander comment je m'occupai de moi-même tout ce temps où je mettais de l'argent de côté. Je les informerais que j'achetais uniquement ce qui m'était absolument nécessaire. Je méprisais tous les beaux vêtements qui ne valaient pas que je leur sacrifie mon intérêt et ne gardais que les vêtements qui m'étaient confortables pour la vie de tous les jours, et peut être avais-je un habit ou deux que je ne portais pas en tout temps, et que je conservais pour des occasions. Quant à ces parures superflues, jamais je ne les pensais comparable à un vêtement simple et convenable, une bonne réserve d'argent et de la prudence. J'évitais généralement les réunions coûteuses avec mes amis, et toutes sortes de luxes qui m'étaient tout à fait étrangers ; et pendant le temps où je m'affairais à couper les quantités de bois mentionnées plus haut, je ne dépensai jamais six pennies de boissons alcoolisées. Ayant atteint l'âge de quarante ans après tous ces travaux, je fus employé dans des lieux divers, en particulier Ram-Island où j'achetai Solomon et Cuff, mes deux fils, pour deux cent dollars chacun.

Il faudra ici se rappeler de la somme d'argent que j'avais gagné en coupant du bois durant

quatre ans. A côté de cela, j'avais une somme importante, se montant en tout à près de trois cent livres. Après j'achetai un nègre, sans autre raison que de l'aider, et je donnai soixante livres pour l'acheter. Mais peu de temps après, il fugua, et je perdis ainsi tout ce que j'avais dépensé pour lui, à l'exception des vingt livres qu'il m'avait payé précédemment à sa fuite. J'investis le reste de mon argent dans des terres, qui s'ajoutèrent à une ferme que je possédais auparavant et une maison qui y était située. Quarante-quatre années avaient achevé leur révolution depuis mon entrée dans cette existence de servitude et de malheur.

Solomon, mon fils aîné, étant alors dans sa dix-septième année, et sur lui reposant tous mes espoirs comme je dépendais de son aide, j'offris ses services à un dénommé Charles Church, de Rhode-Island, pour un an, en échange de vingt livres qu'il lui donnerait et l'opportunité d'acquérir certaines connaissances. Au cours de l'année, Church équipa un navire pour se rendre à la pêche à la baleine, et ayant besoin de matelots, il poussa mon fils à y aller, en lui promettant de lui donner à son retour, en plus de son salaire, une paire de boucles en argent¹⁴. Dès que j'appris qu'il partait en mer, je partis immédiatement pour l'en empêcher si possible. Mais à mon arrivée chez Church, à ma grande tristesse, je ne pus voir que le navire, disparaissant déjà à l'horizon, dans lequel se trouvait mon fils, prenant le large. Mon fils périt du scorbut lors de ce voyage, et Church ne me paya jamais le moindre de ses salaires. Je perdis, en plus de la vie de mon fils, l'équivalent de soixante-quinze livres.

Mon autre fils, n'étant qu'un adolescent, vivait encore avec moi. A cette époque, j'affrétai un sloop qui pesait au moins trente tonnes, et engageai des hommes pour m'assister dans la navigation. Je l'utilisai majoritairement dans le commerce de bois vers le Rhode-Island, et compensai les dépenses avec plus de cent dollars en un an. J'étais alors devenu quelqu'un d'adroit, et étant dans ma quarante-quatrième année, j'achetai ma femme Meg et ainsi évitai l'achat d'un autre enfant car elle était alors

¹⁴ A la fin du XVIIIe siècle, et au début du XIXe siècle, la marine marchande américaine emploie de nombreux Noirs libres.

enceinte. Je donnais quarante livres pour elle.

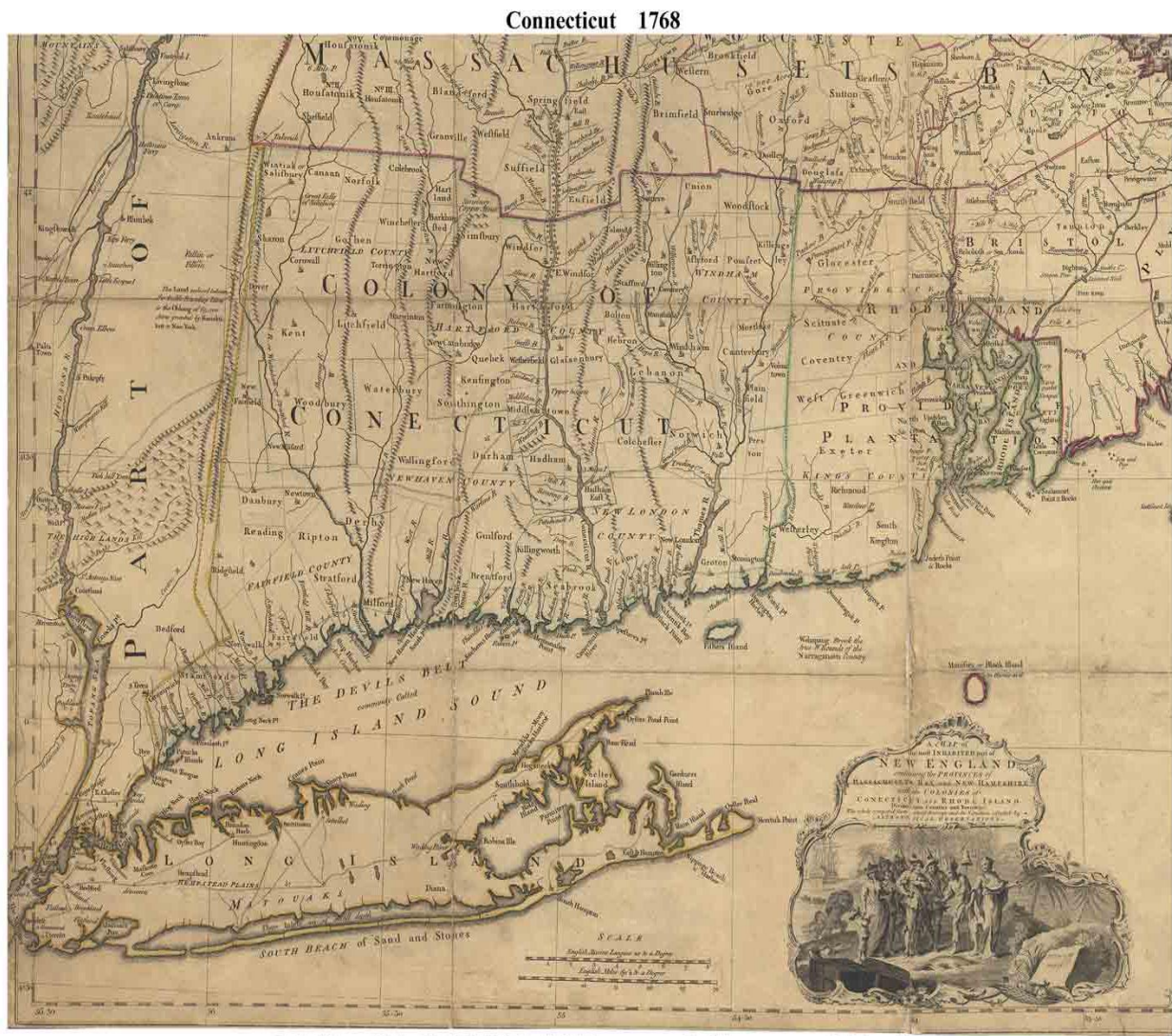
Durant ma résidence à Long Island, je fis pousser une année puis une autre, de quoi remplir dix charrettes de pastèque, et j'en perdis une grande quantité chaque année en raison du penchant au vol des marins. Je gagnai presque cinq cent dollars grâce à la vente de ces pastèques. J'utilisais diverses méthodes afin de pouvoir racheter ma famille. Durant la nuit, je pêchais des anguilles et des homards au filet ou au pot, et peu de temps après je partis à la pêche à la baleine au service du Colonel Smith. Après être parti pendant sept mois, le navire revint, chargé de quatre cent tonneaux d'huile. A cette époque, je fis l'acquisition d'une autre maison adjacente, et mes affaires temporelles étaient dans un état plutôt prospère. Ce furent ma prospérité, comme mon ardeur au travail, qui empêchèrent que je ne sois expulsé de cette partie de l'île, car une loi avait été votée par le conseil municipal selon laquelle tous les nègres y résidant devraient être expulsés.

A la suite de ma femme, j'achetai un nègre pour quatre cent dollars. Mais comme il souhaitait retrouver son ancien maître, je le laissai ainsi partir. Peu de temps après, j'achetai un autre nègre pour vingt-cinq livres, dont je me séparai peu de temps après.

A l'âge de quarante-six ans, à peu près, j'achetai mon premier enfant, Hannah, à Ray Mumford pour quarante-quatre livres, et elle continua de résider avec lui. J'avais déjà racheté de l'esclavage ma femme, mes trois enfants, et moi-même, en plus de trois nègres.

Vers la quarante-septième année de ma vie, je me défis de toute ma propriété à Long-Island, de là je vins à East-Haddam : j'offris d'abord mes services à Timothy Chapman pour cinq semaines, de ce temps je gardai soigneusement les revenus. Ensuite, je travaillai pour Abel Bingham environ six semaines. Je rassemblai ensuite mon argent et achetai quatre hectares de terre au dit Bingham, reposant à Haddam Neck, où je réside à présent. Je travaillai sur ces terres avec grande application pendant deux ans, et achetai deux hectares et demi de terre en plus, adjacent aux autres. Un an après, j'achetai vingt-huit hectares de plus au même homme, et le payai en majorité avec le produit de mes autres terres. Peu après avoir acheté cette dernière parcelle de terrain, j'installai une maison

confortable sur ma ferme, et la construisis grâce au produit de celle-ci. Peu après, j'eus beaucoup de soucis et de dépenses au sujet de ma fille Hannah, dont le nom a été mentionné plus tôt dans ce récit. Elle épousa un nègre libre peu après que je l'ai rachetée, Isaac, et tomba gravement malade peu de temps après son mariage, d'une maladie mortelle ; son mari, un misérable dissolu, ne fit pas attention à sa maladie. Je pensai ainsi qu'il valait mieux la faire mener chez moi et l'y soigner. Je lui apportai tout l'aide qu'un mortel puisse se permettre, mais malgré cela, elle succomba à sa maladie, après y avoir résisté longtemps et douloureusement. La facture du physicien pour les soins prodigués durant sa maladie s'élevait à quarante livres.



Carte de la colonie du Connecticut en 1768, où Venture Smith réside jusqu'à sa mort
 Source : old-maps.com

Ayant atteint ma cinquante-cinquième année, j'engageai deux nègres, un nommé William Jacklin, et un autre Mingo. Mingo vécut avec moi un an, et après avoir reçu son salaire, me demanda crédit de huit dollars, pour lesquels il me donna un billet à ordre. Immédiatement après il tenta de fuir sans se donner de mal pour me rembourser. Je me procurai un mandat, le capturai et lui demandai de se rendre chez le juge Throop de son propre chef, mais suite à son refus, je le pris sur mes épaules et l'y portai : une distance de deux miles. Le juge me demanda si j'avais le billet à ordre de mon prisonnier avec moi, je répondis que je ne l'avais pas, il me dit que je devais repartir avec lui et le récupérer. Par conséquent, je ramenai Mingo sur mes épaules, mais avant d'arriver à mon domicile, il se plaignit d'être blessé, et me demanda si ce n'était pas là une dure façon de traiter autrui. Je lui répondis que cela serait une dure façon de traiter autrui, s'il était honnête. Il me dit alors que si je le laissais descendre de mes épaules, il avait une paire de boucles de chaussure en argent une chemise et un mouchoir de poche, qu'il me donnerait. J'acceptai et le laissai retourner à la maison à pied, avec moi ; mais la nuit qui suivit, il s'échappa, me vola mon cheval et ne paya jamais ne serait-ce que son billet à ordre. L'autre nègre, Jacklin, qui avait été formé à la fabrication de peignes, me demanda de l'installer et me promis de me récompenser convenablement avec ce travail. Par conséquent, je lui achetai les outils nécessaires à la fabrication des peignes et lui procurai le matériel de départ. Il travailla dans ma maison pendant à peu près un an, puis fugua avec tous ses peignes, me devant son entretien.

Depuis que je réside à Haddam Neck, j'ai possédé plus de vingt bateaux, canoës et voiliers. Je les ai utilisés surtout pour la pêche et le commerce, et au cours de ces activités, je fus volé d'une somme d'argent considérable par des personnes avec qui je faisais commerce et qui tirèrent profit de mon ignorance des chiffres.

Il y a à peu près douze ans, j'engageai un baleinier et quatre Noirs, et me dirigeai vers Long-Island après avoir embarqué un chargement de coquilles Saint Jacques. J'achetai d'abord à James Webb, fils d'Orange Webb, six cent soixante coquilles, et ensuite, avec l'aide de mes hommes, je finis de charger mon bateau. Cependant, le même soir, ce Webb vola mon bateau et se rendit sur la rivière

du Connecticut, en vendant ma cargaison pour son propre bénéfice. J'allai alors à sa poursuite et enfin, après une dépense additionnelle de neuf couronnes, récupérai mon bateau ; mais je ne pus jamais obtenir compensation pour la recette de la cargaison.

Quatre ans plus tard, je vécus une nouvelle perte, bien plus importante en valeur que la précédente, à la suite d'agissements qui n'étaient pas moins malveillants d'après moi. Me rendant à New London avec un petit-fils, j'embarquai à bord du bateau d'un Indien, pour y aller avec lui. Au retour, l'Indien prit à bord deux gros tonneaux de mélasses, l'un desquels appartenait au Capitaine Elisha Hart, de Saybrook, et devait être livré à son quai. Lorsque nous y arrivâmes, et alors que j'étais parti annoncer notre arrivée au Capitaine Hart et recevoir la cargaison pour lui, à la demande de l'Indien, ceux qui tentaient de décharger la mélasse sur le quai en firent tomber un par-dessus bord. Bien que je fus absent à ce moment-là, et que je n'eus rien à voir avec cette affaire, comme le savaient plusieurs témoins respectables, je fus néanmoins poursuivi en justice par cet individu consciencieux, (l'Indien n'étant pas en mesure de payer), et contraint de payer dix livres de plus, ainsi que tous les frais de justice. Je demandais conseil à plusieurs personnes de qualité dans cette affaire, et ils me conseillèrent, puisque mon adversaire était riche et menaçait de porter l'affaire de tribunal en tribunal jusqu'à ce que cela me coûte plus que les dommages et intérêts accordés par le premier tribunal, de payer la somme et d'accepter ce préjudice ; ce que je fis en suivant leurs conseils, et il m'a souvent depuis raillé de façon insultante au sujet de mon malheur immérité. De tels comportements, à l'encontre d'un étranger sans défense, presque éreinté à force de se mettre au service d'un monde ingrat, sans aucun fondement dans la raison ou la justice, quel que soit le mot utilisé sur une terre Chrétienne, auraient été, dans mon pays de naissance, considérés comme un crime égal à un vol de grand chemin. Mais Capitaine Hart était un *monsieur blanc*, et moi un *pauvre Africain*, ainsi *tout allait bien, et cela suffisait bien pour le chien noir*.

J'ai maintenant soixante-neuf ans. Bien qu'auparavant droit et grand, mesurant un mètre quatre-vingt-cinq sans chaussures et en tout point bien proportionné, je suis maintenant courbé par l'âge et les épreuves. Ma force, qui fut un jour égale sinon supérieure à celle de tous les hommes que

j'aie pus voir, est à présent affaiblie car la vie est un fardeau, et c'est avec épuisement que je puis marcher quelques miles, me reposant sur mon bâton. D'autres chagrins sont derrière moi, ce pourquoi certaines personnes âgées, au moins, auront pitié de moi. Ma vision a graduellement faibli, au point où je suis presque aveugle, et lorsque je voyage, l'un de mes petits-enfants doit m'indiquer le chemin ; de plus, depuis des années je souffre gravement d'un ulcère à l'une de mes jambes. Mais mis à part tous mes chagrins et mes peines, j'ai bien des réconforts : Meg, la femme de ma jeunesse que j'ai épousée par amour et achetée avec mon argent, est toujours en vie. Ma liberté est un privilège que rien ne peut égaler. Nonobstant toutes les pertes dont j'ai souffert par le feu, par l'injustice de canailles, par la cruauté et l'oppression d'amis fourbes et la perfidie de mes propres compatriotes que j'ai aidés et libérés de la servitude, je possède maintenant plus de quarante hectares de terre, et trois maisons habitables. Cela m'apporte de la joie que de penser que *j'ai* et que je *mérite* une si bonne réputation, particulièrement en ce qui concerne *l'honnêteté* et *l'intégrité*. Alors que je regarde maintenant ma tombe comme si elle était ma maison, ma joie en ce monde serait complète... Si mes enfants, Cuff pour qui j'ai payé deux cent dollars lorsqu'il était enfant, et Solomon qui vit le jour peu de temps après le rachat de sa mère... Si Cuff et Solomon... Oh ! Si seulement ils avaient marché sur le chemin de leur père. Mais les lèvres d'un père sont scellées par le deuil et le silence ! Vanité des vanités, tout est vanité !

Certificat / Stonington, 3 novembre 1798.

Ceci certifie que Venture, un nègre libre d'environ soixante-neuf ans, natif d'Afrique d'après notre entendement, et ancien esclave de Monsieur James Mumford de Fisher's-Island dans l'État de New-York, qui le vendit à Monsieur Thomas Stanton, deuxième du nom, de Stonington dans l'État du Connecticut, qui vendit ensuite Venture au Colonel Oliver Smith, également du lieu mentionné plus haut. Le dénommé Venture a maintenu son statut de fidèle domestique, d'homme tempéré, honnête et industrieux, dont le but fut toujours d'obtenir sa liberté. Après son travail quotidien habituel dû à sa servitude, il était encouragé par ses maîtres à profiter de la nuit pour pêcher et effectuer d'autres tâches à son compte, ce qui lui permit de récolter assez d'argent pour acheter sa liberté à son dernier maître Colonel Smith ; après quoi il prit le nom de Venture Smith, et a depuis sa liberté acheté une femme noire du nom de Meg, à qui il était précédemment marié, ainsi que ses enfants également esclaves. Le dénommé Venture a depuis déménagé sa famille et lui-même dans la ville de East-Haddam, dans cet État, où il a acheté des terres sur lesquelles il a construit une maison où il demeure.

Nathaniel Minor, Esq.,

Elijah Palmer, Esq.,

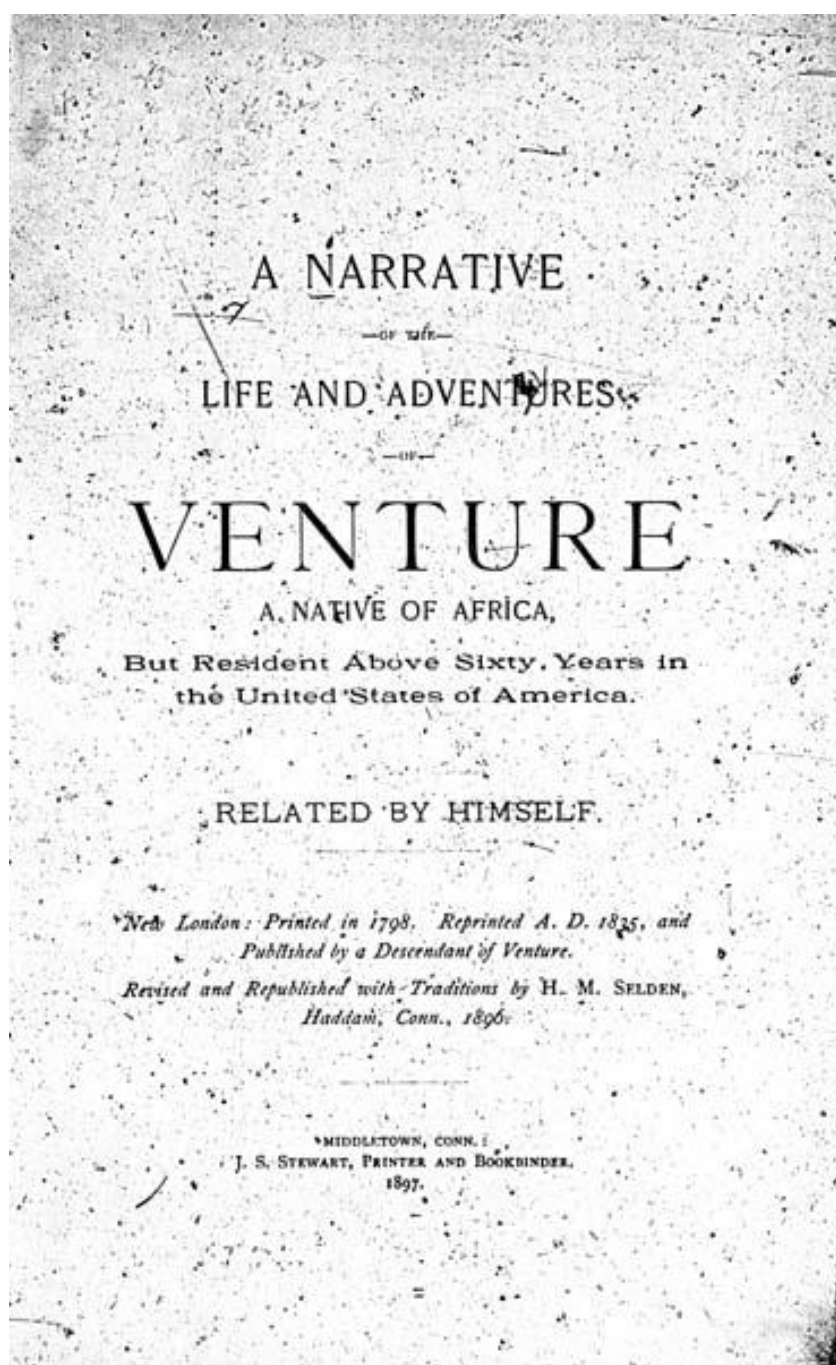
Capitaine Amos Palmer,

Acors Sheffield,

Edward Smith.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Édition révisée et ajout d'un chapitre « Traditions » avec des anecdotes de Venture Smith racontées par sa descendance.



ANNEXE 2 – Epitaphes gravés sur les tombes de Venture Smith et sa femme Marget Smith, enterrés dans le cimetière du First Church of Christ, East-Haddam, Connecticut.

Venture Smith



“Sacred to the Memory of Venture Smith an African tho son of a King he was kidnapped & sold as a slave but by his industry he acquired Money to purchase his Freedom who died Sept 19th 1805 in ye 77th Year of his Age.”

Traduction par Emma Okonkwo

« Sacré en la mémoire de Venture Smith, un Africain kidnappé et vendu en tant qu'esclave, bien que fils de roi, qui par sa diligence parvint à racheter sa liberté, et mourut le 19 septembre 1805 à l'âge de 77 ans. »

Marget Smith

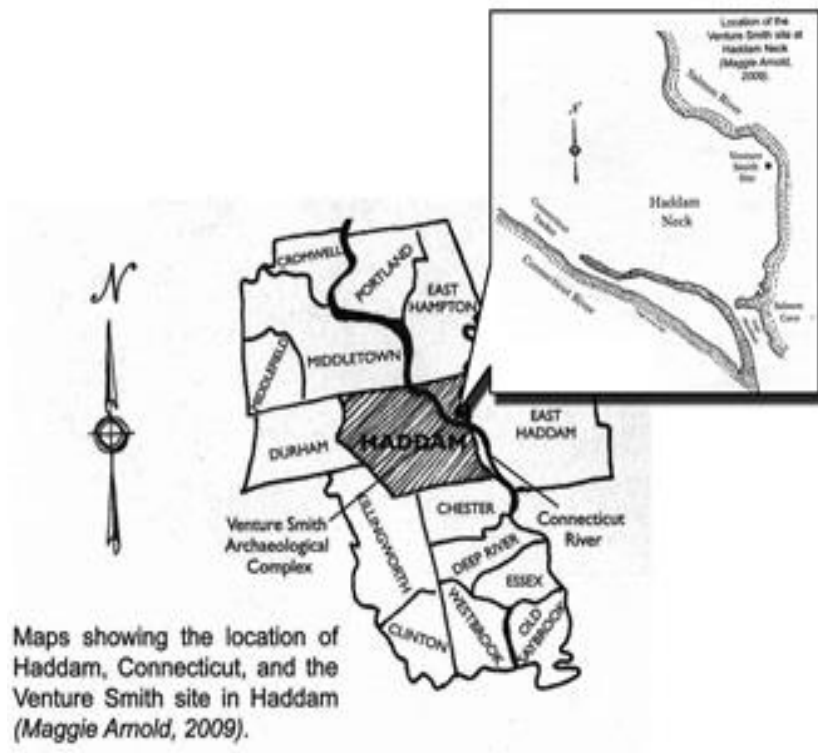


“Sacred to the memory of Marget Smith Relict of Venture Smith, who died Dec. the 17th, A.D 1809, in the 79th year of her age.”

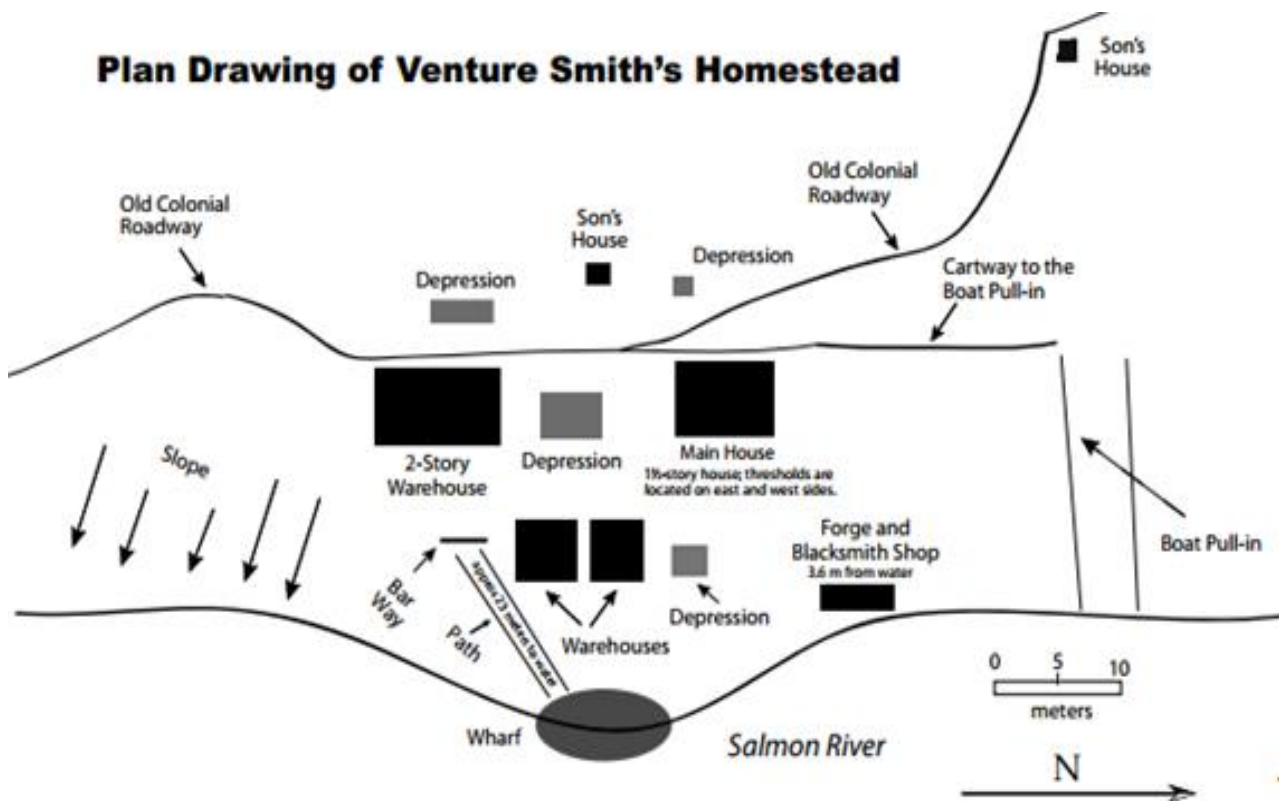
Traduction par Emma Okonkwo

« Sacré en la mémoire de Marget Smith, veuve de Venture Smith, qui décéda le 17 décembre 1809 après Jésus Chris, à l'âge de 79 ans. »

ANNEXE 3 – Localisation et plan de la propriété de Venture Smith



Localisation du site archéologique de la propriété de Venture Smith.



Plan de la propriété de Venture Smith à East-Haddam d'après les découvertes archéologiques.

Site web : haddamhistory.org